Agent de propreté et d'hygiène

L'agent de propreté et d'hygiène organise son chantier et réalise des prestations d'entretien manuel et mécanisé. Il exerce ses activités sous la responsabilité du chef d'équipe.

HYGIÈNE ET PROPRETÉ

PRÉREQUIS ET ADMISSION

- Avoir validé son projet professionnel dans le secteur visé ou avoir une expérience professionnelle significative dans le secteur.
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi.

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par téléphone (https://irfasud.fr/centres-de-formation/) ou via le formulaire de demande de renseignements (https://irfasud.fr/formulaire-de-contact/).

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation dans les deux mois.

OBJECTIFS

Valider le titre professionnel ***Agent de propreté et d'hygiène*** niveau CAP et être capable à l'issue de la formation de réaliser une prestation de nettoyage manuel et mécanisée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Mix-Learning : votre formation en présentiel et à distance. A distance, vous participez à des classes en visio et êtes accompagnés pour avancer en autonomie avec notre plateforme en ligne. L'atout de la formation en présentiel avec plus de flexibilité dans votre organisation du temps et dans votre apprentissage, moins de frais de déplacement.

Votre **Référent Pédagogique** est votre interlocuteur privilégié dédié à votre accompagnement individualisé pour faciliter votre progression pédagogique, accompagner votre projet professionnel, et faciliter votre réussite.

PROGRAMME

Accompagnement vers votre réussite : accueil, présentation de la formation et de la certification, accompagnement individuel et collectif .

Le programme s'articule autour de l'acquisition de 2 Blocs de Compétences (CCP – Certificats de Compétence Professionnelle)

Bloc 1 : Réaliser une prestation de nettoyage manuel et bionettoyage

- Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

Où se former

- Montpellier
- Narbonne
- Nîmes
- Perpignan
- Toulouse

Validation visée

- Bloc de compétences
- Titre professionnel de niveau 3 (niveau CAP)

Financement

- Région Occitanie

Durée

- 5 à 6 mois dont stage (durée Indicative Individualisée selon les besoins)
- Plusieurs rentrées par an

Bloc 2 : Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

3 packs inclus :

- Pack Intelligence Artificielle pour l'apprentissage et les usages dans votre métier
- Pack Office 365 (Teams, Outlook, Word, Excel, PWP…)
- Pack 360 : Méthodologie, Remise à niveau bureautique, Soft-Skills…

Fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles France Compétence (RNCP37872). (https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37872/)

MODALITÉS D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

Un bloc de compétences n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.

Emplois visés par la formation d'Agent de propreté et d'hygiène

- agent de nettoyage en collectivité
- agent de propreté et d'hygiène
- agent des services hospitaliers
- agent de service en entreprise de propreté
- agent de nettoyage industriel
- agent de propreté des locaux
- agent de propreté en grande surface
- agent d'entretien polyvalent

EQUIVALENCE

Le titulaire du titre professionnel APH obtient par équivalence le TFP Agent Machiniste Classique en Propreté et le TFP Agent Entretien et Rénovation en formulant sa demande auprès de la CPNE FP propreté.

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à l'obtention du titre professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène, vous pouvez ensuite vous positionner sur la formation CQP Chef d'Equipe.

RÉSULTATS OBTENUS

TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN : 95 % (part des candidats ayant validés leurs examens en 2025)

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES : 98 % (part des réponses recueillies en 2025)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous êtes salarié/e ? (https://irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

Vous êtes demandeur d'emploi ? (https://irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

Accessible aux personnes en situation de handicap

Accompagnement renforcé mis en place. (https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 06/11/2026